



DIRECTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL/PROPRETÉ URBAINE

AGENT DE LA PROPRETÉ POLYVALENT - H/F

(Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux)

MISSIONS :

Missions principales communes aux 3 sites :

Nettoisement des voies et des espaces publics :

- Nettoyer par balayage manuel à l'aide des moyens matériels mis à disposition
- Enlever mécaniquement grâce à l'aspirateur à déchets ou manuellement grâce à la pelle et au balai les déjections canines et les pollutions de l'espace public
- Vider et nettoyer les corbeilles de propreté
- Souffler et ramasser les feuilles mortes
- Désherber manuellement ou mécaniquement la voirie
- Retirer les étiquettes sur son secteur

Suivi et entretien des équipements et matériel :

- Assurer l'entretien de premier niveau des engins, équipements et matériel

Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers :

- Suivre et alerter de la présence de dépôts sauvages
- Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics
- Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur
- Participer à la sensibilisation des usagers

Missions ponctuelles aux agents venant des Halles et de Saint Louis et contrat en insertion :

- Laver les trottoirs en tant que lancier
- Effectuer la tournée des corbeilles et des encombrants en tant qu'agent de collecte
- Participer au nettoyage des manifestations (sauf pour contrat en insertion)
- En saison feuille, participer activement au ramassage
- Participer aux astreintes neiges en dehors des horaires de travail (sauf contrat en insertion)
- Déneiger, selon le plan de voirie hivernale, les voies de circulation et les trottoirs des services publics

Missions principales spécifiques au centre technique municipal :

Effectuer la tournée de collecte des corbeilles et des encombrants, indifféremment, en tant que :

- Chauffeur de la grosse compactrice avec PL obligatoire
- Chauffeur de la petite compactrice avec VL obligatoire
- Agent de collecte

Assurer le balayage des voies et des espaces publics : trottoirs et chaussée, contre-allée et terre-plein, cour d'école, indifféremment en tant que :

- Chauffeur de la balayeuse avec permis VL obligatoire
- Souffleur de déchets vers le conduit d'aspiration de la balayeuse

Assurer le lavage des voies et des espaces publics : trottoirs et chaussée, contre-allée et terre-plein, cour d'école, indifféremment, en tant que :

- Chauffeur de la laveuse avec permis VL obligatoire
- Lancier

Assurer des prestations diverses telles que le nettoyage des murets, façades, mobilier urbain, signalisation au sol, ... en utilisation le matériel à haute pression.

Traiter et retirer les pollutions visuelles implantés sur un secteur :

- Suivre la feuille de route de nettoyage des pollutions visuelles
- Conduire le véhicule spécifique aux graffitis
- Photographier les faits avant/après nettoyage
- Distribuer des décharges de nettoyage
- Repérer les tags, graffitis ou affichages sauvages

Assurer la tournée spécifique effectuée via le véhicule équipé du nettoyeur basse pression (en cas d'absence de l'agent en charge de cette mission) :

- Suivre la tournée des canisites en vue de les entretenir, approvisionner les distributeurs canins, vider et nettoyer les corbeilles à déjections canines
 - Collecter les déchets spécifiques : DMS, gravats, PAM, piles et bouchons (dans les écoles)
-

PROFIL :

Formation - Accès au poste :

- Permis PL obligatoire pour certaines missions
- Permis VL obligatoire pour certaines missions
- Condition et résistance physiques à la marche prolongée, longue, intensive et en toute saisonnalité
- Résistance au port et au déplacement de charges lourdes avec efforts de poussée et de traction (poubelles, mobilier, encombrants, ...) et à la pression du lavage
- Contraintes posturales lors du nettoyage des voies, mouvements répétitifs des membres supérieurs (douleurs dorsales, troubles musculo-squelettiques)
- Compréhension de langue française satisfaisante : écrit et parlé
- Possibilité d'astreintes le Week-End

Autonomie et responsabilité :

- Relative autonomie dans l'organisation du travail, avec responsabilisation accrue sur un secteur de nettoyage
- Remontées d'information à sa hiérarchie du déroulement de ses activités
- Par son action, il peut limiter ou anticiper les conflits, un mécontentement de la population, une dégradation de l'hygiène et de la salubrité
- Comportement et tenue adaptés au rôle de représentation de la ville

Connaissances techniques/théoriques :

- Connaissance des statuts, organisation de la fonction publique territoriale
- Connaissance de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de déchets
- Techniques de traitement des tags
- Code de la route
- Techniques manuelles ou mécanisées de balayage et lavage
- Connaissances des outils manuels et mécaniques de vidage, de balayage et nettoyage et Utilisation des produits d'entretien, de désinfection...
- Techniques de dépollution ou de dilution (absorbants)
- Gestes et postures

Savoir-faire :

- Respect des consignes
- Appliquer les techniques du domaine
- Savoir s'adapter à des situations imprévues
- Rendre compte (à son responsable de son activité, du résultat réel par rapport à aux résultats attendus et faire remonter les informations de terrain ainsi que des propositions pour améliorer la qualité du service)
- Communiquer (avec les usagers du domaine public si le besoin)
- Évaluer le degré de propreté (après son intervention)
- Appliquer les mesures de prévention
- Choisir et utiliser des produits de nettoyage

Qualités recherchées :

- Sens du relationnel
- Esprit d'équipe
- Rigueur
- Réactivité